



Révision du Plan Local d'Urbanisme de LEMBACH

6. SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE (Liste)

*P.L.U. approuvé par délibération du
Conseil Municipal du 21 décembre 2010*

Le Maire

Charles SCHLOSSER

	N° codifié des Servitudes		NOM OFFICIEL DE LA SERVITUDE	Textes législatifs et réglementaires permettant d'instituer la servitude	Actes instituant la servitude	Collectivité publique ou service responsable de la servitude
	Code alpha-numérique	Catégories de (*) servitudes				
SERVITUDES RELATIVES A LA CONSERVATION DU PATRIMOINE		I				
Patrimoine naturel		IA				
Eaux		IAC				
	AS1	IAC3	Protection des eaux potables <u>Dérivation des eaux et protection des captages d'eau potable du Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable du Canton de Woerth:</u> - périmètre de protection rapprochée de la source Verlorenerbach (n° 01687X0008) située sur la commune de Lembach <u>Syndicat des Eaux et de l'Assainissement du Bas-Rhin – Périmètre de Langensoultzbach:</u> Dérivation des eaux et protection des captages d'eau potable (source Soultzthal 01686X0058 et source Guensthal 01686X0059) situées sur le ban de la commune de Windstein - périmètres de protection rapprochée et ébignée <u>Commune de LEMBACH:</u> Dérivation des Eaux et Protection des Captages d'Eau Potable (source Denteithal supérieure n° 01687X0012, source Denteithal inférieure n° 01687X0013 et source Pfaffenschlick n° 01688X0049) - périmètre de protection rapprochée des sources Denteithal supérieure et Denteithal inférieure	Code de la Santé Publique - livre III – titre II – chapitre I – eaux potables Article L 1321-2 du nouveau Code de la Santé Publique Article R 1321-13	Arrêté préfectoral du 6 février 2008 Arrêté préfectoral du 23 décembre 2008 Arrêté préfectoral du 18 février 2009	Agence Régionale de Santé Alsace (ARS ex DDASS) Cité Administrative Gaujot 14, rue du Maréchal Juin 67084 STRASBOURG Cedex

	N° codifié des Servitudes		NOM OFFICIEL DE LA SERVITUDE	Textes législatifs et réglementaires permettant d'instituer la servitude	Actes instituant la servitude	Collectivité publique ou service responsable de la servitude
	Code alpha-numérique	Catégories de (*) servitudes				
	AS1	IAC3 (suite)	Groupement Forestier de la Verrerie : Dérivation des Eaux et Protection des Captages d'Eau Potable (source Trautbronn haute – Parcelle 67 n° 01686X0055, source Trautbronn rive gauche – Parcelle 66 n° 01686X0056 et source Trautbronn rive droite - Parcelle 69 n° 01686X0084), situées sur le ban de la commune de Lembach - périmètre de protection rapprochée		Arrêté préfectoral du 6 avril 2010	Agence Régionale de Santé Alsace (ARS ex DDASS) Cité Administrative Gaujot 14, rue du Maréchal Juin 67084 STRASBOURG Cedex
Reserves Naturelles et parcs nationaux		IAd				
	AC3	IAd3	Réserve naturelle Réserve naturelle volontaire du Schweinfels (superficie : 11 hectares)	Code de l'Environnement Articles L 332-1 à L 332-19-1	Arrêté préfectoral du 14 août 1992	Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL ex DIREN) 2, route d'Oberhausbergen B.P. 81005/F 67070 STRASBOURG Cedex

	N° codifié des Servitudes		NOM OFFICIEL DE LA SERVITUDE	Textes législatifs et réglementaires permettant d'instituer la servitude	Actes instituant la servitude	Collectivité publique ou service responsable de la servitude
	Code alpha-numérique	Catégories de (*) servitudes				
Patrimoine Culturel		IB				
Monuments Historiques		IBa				
	AC1	IBa1	Périmètre de protection des monuments historiques inscrits et classés <u>Lieudit Fleckenstein. Ruines du Château du Fleckenstein</u> <u>Lieudit Froensbourg. Ruines du Château du Froensbourg</u> 7, rue du Château. <u>Ancien manoir de Vitzthum d'Egersberg</u> dit manoir de Fleckenstein ou Schloessel : - manoir (façades et toiture) - portails d'entrée sur rue et sur jardin - deux dépendances est et ouest (façades et toitures) <u>Commune de WINGEN :</u> <u>Ruines du château de Loewenstein</u> <u>Ruines du château du Hohenbourg</u>	Articles 1er à 5 de la loi du 31 décembre 1913 modifiée sur les monuments historiques Code du Patrimoine Articles L. 621-1 à L. 621-29	Cl. M.H. le 6 décembre 1898 J.O. du 16 février 1930 Cl. M.H. le 6 décembre 1898 J.O. du 16 février 1930 Inscription Inv. M.H. le 10 février 1999 Cl. M.H. le 6 décembre 1898 J.O. du 16 février 1930	Direction Régionale des Affaires Culturelles. Conservation Régionale des monuments Historiques Palais du Rhin 3, Place de la République 67082 STRASBOURG Cedex Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine Palais du Rhin 2, Place de la République 67082 STRASBOURG Cedex

	N° codifié des Servitudes		NOM OFFICIEL DE LA SERVITUDE	Textes législatifs et réglementaires permettant d'instituer la servitude	Actes instituant la servitude	Collectivité publique ou service responsable de la servitude
	Code alpha-numérique	Catégories de (*) servitudes				
Communications Réseau routier	EL7	IID	Servitudes attachées à l'alignement des voies nationales, départementales ou communales <u>Chemins départementaux :</u> <u>CD 3</u> <u>CD 27</u>	Décret n° 62.1245 du 20 octobre 1962 Code de la voirie routière Articles L 112-1 à L 112-7	Décision de 1905 Décision de 1902	Conseil Général du Bas-Rhin Service des Routes Hôtel du Département Place du Quartier Blanc 67964 STRASBOURG Cedex 9
		IIDd				
		IIDd3a				
Circulation aérienne	T7	IIDe	Servitudes établies à l'extérieur des zones de dégagement (Servitudes établies à l'extérieur des zones de dégagement concernant des installations particulières applicables à tous les P.O.S. sauf si les dispositions de la servitude IIDe1 sont plus restrictives.)	Code de l'Aviation Civile Articles R.244-1 et D 244-1 à D 244-4		Direction Départementale des Territoires du Bas-Rhin Service Logement, Construction Durable Rénovation Urbaine Unité Ingénierie aéroportuaire 14, rue du Maréchal Juin BP 61003 67070 STRASBOURG Cedex
		IIDe4				

	N° codifié des Servitudes		NOM OFFICIEL DE LA SERVITUDE	Textes législatifs et réglementaires permettant d'instituer la servitude	Actes instituant la servitude	Collectivité publique ou service responsable de la servitude
	Code alpha-numérique	Catégories de (*) servitudes				
Télécommunications	PT1	IIE	Servitude de protection des centres de réception radioélectrique contre les perturbations électromagnétiques <u>Centre de DRACHENBRONN – Langenberg :</u> - zone de garde radioélectrique (R = 1000 mètres) - zone de protection radioélectrique (R = 3000 mètres)	Code des Postes et des communications électroniques Articles L.57 à L.62-1 Articles R.27 à R.39	Décret du 12 mai 1981	Etablissement du Génie Bureau conduite des Réalisations Service domaine Quartier Rageot de la Touche 44, rue Lauth – BP N° 21043 67071 STRASBOURG Cedex
		IIE1				
	PT2	IIE2	Servitude de protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles <u>Centre de DRACHENBRONN – Langenberg :</u> - zone secondaire de dégagement (R = 2000 mètres) - secteur de dégagement	Code des Postes et des communications électroniques Articles L.54 à L.56-1 Articles R.21 à R.26-1	Décret du 12 mai 1981	Etablissement du Génie Bureau conduite des Réalisations Service domaine Quartier Rageot de la Touche 44, rue Lauth – BP N° 21043 67071 STRASBOURG Cedex

	N° codifié des Servitudes		NOM OFFICIEL DE LA SERVITUDE	Textes législatifs et réglementaires permettant d'instituer la servitude	Actes instituant la servitude	Collectivité publique ou service responsable de la servitude
	Code alpha-numérique	Catégories de (*) servitudes				
	PT3	IIE3	Servitudes attachées aux réseaux de télécommunication Câbles de transmission FT	Code des Postes et des communications électroniques Articles L.45-1 et L.48	Posés en domaine public et privé	FRANCE TELECOM Unité de Pilotage Réseaux Nord-Est 26, avenue de Stalingrad 21000 DIJON Tél.: 03.80.72.80.57

NON SOUMIS A SERVITUDES

			<p><u>Lignes électriques exploitées par Electricité de Strasbourg :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - ligne 20 kv Lobsann – rue des Jardins (B251) - ligne 20 kv Lobsann – rte vers Drachenbronn (B720) - ligne 20 kv Woerth – Lembach (B261) - ligne 20 kv Woerth – Winerckerthal – Lembach (B260) 		
--	--	--	--	--	--